

Communiqué du 1^{er} août 2022

L'Académie nationale de Pharmacie demande que les pharmaciens soient associés à la vaccination contre la variole simienne

L'épidémie de variole simienne, également appelée variole du singe (virus *Monkeypox*) s'est déclarée initialement en Afrique, et les premiers cas en Europe ont été révélés en mai 2022. À ce jour (1 août 2022), près de 2000 cas sont recensés en France (source Santé Publique France 28 juillet 2022). La mortalité liée à l'infection virale semble assez faible, mais les premiers cas de décès en dehors de l'Afrique commencent à apparaître, au Brésil (1 cas) et en Espagne (2 cas).

L'Organisation Mondiale de la Santé, les autorités sanitaires françaises et les professionnels ont préconisés différents éléments de stratégie de limitation de l'épidémie de variole simienne, en particulier dans certaines communautés mais pas exclusivement les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HASRAH) :

- Détection précoce des cas de variole simienne, afin d'isoler les patients et limiter la transmission interhumaine, selon les recommandations de l'Académie nationale de Médecine¹ et de l'Agence Régionale de Santé²,
- Information des populations à risque pour une prévention des contaminations, selon les modalités de ces mêmes organismes^{1,2},
- Diagnostic biologique de confirmation en laboratoire de biologie médicale, par le test d'amplification des acides nucléiques (TAAN), désormais pris en charge à 100% par l'assurance maladie (avis de la HAS du 21 juillet 2022)³,
- Vaccination des personnes et populations à risque, en post-exposition ou de façon préventive, telle que définie par l'avis de la HAS du 7 juillet 2022⁴.

L'Académie nationale de Pharmacie est résolument favorable à l'application rapide des préconisations récentes de la HAS.

Concernant la vaccination, **l'Académie nationale de Pharmacie demande que le réseau national des pharmaciens officinaux, ainsi que celui des biologistes médicaux pharmaciens et médecins, participe activement à la vaccination contre la variole simienne des populations à risque, comme elle a su le faire avec grand succès pour la vaccination contre la COVID-19.**

1. <https://www.academie-medecine.fr/variole-du-singe-zoonose-et-infection-sexuellement-transmissible-ist/>
2. <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/variole-du-singe-recommandations-pour-les-professionnels-de-sante-et-prise-en-charge-des-patients>
3. https://www.has-sante.fr/jcms/p_3356252/fr/avis-n2022-0048/ac/seap-du-21-juillet-2022-du-college-de-la-has-relatif-a-l-inscription-sur-la-lap-mentionnee-a-l-article-l-162-1-7-du-css-de-l-acte-de-detection-du-virus-de-la-variole-du-singe-monkeypox-virus-par-test-d-amplification-des-acides-nucleiques-taan
4. https://has-sante.fr/jcms/p_3351308/en/avis-n2022-0039/ac/sespev-du-7-juillet-2022-du-college-de-la-haute-autorite-de-sante-relatif-a-la-vaccination-contre-le-virus-monkeypox-en-preexposition-des-personnes-a-haut-risque-d-exposition